



En Limousin et ailleurs, le service public d'éducation est à l'agonie !

(Episode 3)

Communiqué du syndicat SUD éducation Limousin du 3 février 2017.

Par un communiqué daté du 29 novembre 2016, nous avons dénoncé et condamné il y a quelques semaines le mauvais fonctionnement du service public d'éducation dans le département de la Creuse : ce département s'étant vu attribuer un nombre de postes très réduit dans le 1^{er} degré, les services de l'inspection ne sont pas en mesure de faire en sorte que toutes les classes des écoles primaires puissent être quotidiennement prises en charge par un.e enseignant.e. Plus de 400 journées d'absences n'ont pas été remplacées depuis la rentrée de septembre !

Par un communiqué daté du 9 janvier 2017, nous avons appelé à soutenir le mouvement de grève et de manifestation du 16 janvier 2017 visant à rendre publique et à dénoncer cette incurie.

Rappelons que devant l'urgence de la situation et le fait que chaque jour un nombre d'enfants conséquent se retrouve sans enseignant.e attribué.e, des cohortes d'élèves sont remises au fond des classes des collègues, perturbant de fait les apprentissages de leurs camarades, ou, mieux encore et comble du scandale, invitées à ne pas se rendre à l'école, puisqu'elle n'est pas en mesure de les accueillir. Cette situation est purement inacceptable. Elle n'est plus du tout exceptionnelle, mais correspond aujourd'hui au quotidien de bon nombre d'écoles, notamment dans ce département, mais également dans celui de la Corrèze, qui, à l'évidence, ont été lésés dans la répartition des moyens attribués à l'académie, sans doute pour mieux préparer de prochaines fermetures d'écoles rurales.

C'est une aggravation du dysfonctionnement actuel de l'école publique, sous couvert de politique d'austérité et de manque de moyens, cautionnée de fait par la hiérarchie intermédiaire qui accepte de gérer tant bien que mal la pénurie organisée des enseignant.e.s, sous couvert d'une gestion prétendument paritaire bien pratique pour valider ces décisions scandaleuses.

Nous continuons d'affirmer que l'austérité n'est qu'une facette d'une politique volontairement antisociale et de plus en plus autoritaire. Nous n'en sommes ainsi qu'aux premiers pas dans les projets de l'Union Européenne, du MEDEF et des gouvernements concernant la mise en lambeaux du service public d'éducation.

Suite à la mobilisation du 16 janvier 2017, il semble que la situation ait évolué, puisque nous avons trouvé sur le site internet académique l'annonce suivante : « La DSDEN de la Creuse recrute 5 contractuels enseignants 1er degré pour des remplacements dans différentes écoles... Date d'embauche : immédiate. Les enseignants contractuels sont recrutés par contrat de droit public à durée déterminée, la date de fin étant le 30 juin 2017 ».

La DSDEN de la Corrèze a publié une annonce similaire et recrute actuellement « trois contractuels enseignants 1er degré pour des remplacements dans différentes écoles ».

Loin de nous satisfaire de ce pis-aller, nous rappelons que la précarisation des emplois et l'embauche au rabais et à la va-vite d'enseignant.e.s dans ces conditions ne saurait constituer une réponse pérenne à ce problème crucial. Pire, ces dispositions d'urgence, qui légitiment pleinement nos alertes précédentes, ne sont qu'une autre facette des politiques d'austérité et de mise en lambeaux du service public d'éducation décrites plus haut !

Il est largement temps de réagir ! SUD éducation Limousin lance un message d'alerte à l'intention de tous les collègues enseignant.e.s, notamment dans les départements de la Creuse et de la Corrèze et soutiendra toutes les équipes qui se donneront les moyens d'exiger que les collègues légitimement absent.e.s soient désormais systématiquement remplacé.e.s par des collègues titulaires de leurs postes.